

Tableau 2 - Liste des exigences minimales à contrôler lors d'une première inspection approfondie d'un ascenseur pour voitures mis sur le marché conformément à la directive machines (Limitée aux plates-formes avec parois semi-montantes. Ne s'applique pas aux ponts élévateurs pour voiture (EN 1493)).

Documents et inscriptions	
La déclaration de conformité CE pour l'ensemble est présente (2006/42/CE, Annexe II 1a)	<input type="checkbox"/>
La plaque/les données de fabrication sont présentes (2006/42/CE, Annexe I 1.7.3)	<input type="checkbox"/>
Le marquage CE est présent (2006/42/CE, Annexe I 1.7.3 + Annexe III)	<input type="checkbox"/>
L'indication 'charge maximale' est présente sur la plate-forme (2006/42/CE, Annexe I 4.3.2 et 6.5)	<input type="checkbox"/>
L'indication du "nombre maximum de personnes" est présente (2006/42/CE, Annexe I 6.5)	<input type="checkbox"/>
L'instruction : "les occupants doivent rester dans le véhicule" est présente (2006/42/CE, Annexe I 1.7)	<input type="checkbox"/>
L'instruction : "Interdiction d'utilisation par les cyclistes, motocyclistes et piétons" est présente (2006/42/CE, Annexe I 1.7)	<input type="checkbox"/>
Les indications d'utilisation (manuel d'utilisation et instructions d'utilisation affichées) sont présentes (également de la télécommande s'il y en a) (2006/42/CE, Annexe I 1.7)	<input type="checkbox"/>
Plate-forme	
La commande homme mort est présente (si pas de portes de cabine) (2006/42/CE, Annexe I 1.2.2, 4.1.2.6, 4.2.1 et 6.2)	<input type="checkbox"/>
L'arrêt d'urgence est disponible au poste de commande (s'il n'y a pas de portes de cabine) (2006/42/CE, Annexe I 1.2.4.1 et 1.2.4.3) (EN 1570-2, 5.8.4)	<input type="checkbox"/>
La télécommande nécessite une action maintenue pour fonctionner (si elle fonctionne sur la plate-forme) (2006/42/CE, Annexe I 4.2.1 et 6.2) (EN 60204-32, 9.2.5.2)	<input type="checkbox"/>
Le système de communication bidirectionnelle de secours est présent et fonctionne en cas d'absence d'un système qui ramène la plate-forme au niveau du sol en cas de panne de courant (2006/42/CE, Annexe I 1.2.1 et 1.5.14)	<input type="checkbox"/>
L'éclairage suffisant, minimum 100 lux, est présent au niveau des commandes à hauteur du conducteur (2006/42/CE, Annexe I 1.1.4)	<input type="checkbox"/>
L'éclairage de secours est présent (2006/42/CE, Annexe I 1.1.4)	<input type="checkbox"/>
Un rideau électronique de sécurité d'une hauteur minimale des véhicules ayant accès (min. 1,1 m) est prévu sur les parois des côtés d'accès (2006/42/CE, Annexe I 6.4.3)	<input type="checkbox"/>
Un système de sécurité (type bord sensible) est présent sur les parois semi-ouvertes en cas de distance < 12 cm entre la paroi et la paroi de la gaine (pour éviter l'écrasement de parties du corps) (2006/42/CE, Annexe I 6.4.1) (EN 1570-2, 5.10.2) (EN ISO 13857, 4.2.4)	<input type="checkbox"/>
La plate-forme ne peut pas redémarrer automatiquement après un arrêt d'urgence (procédure de réinitialisation + manuel d'utilisation) (2006/42/CE, Annexe I 1.2.4.3)	<input type="checkbox"/>
Portes palières (volets roulants / portes sectionnelles)	
Un dispositif de verrouillage commandé par la position de la plate-forme est présent (2006/42/CE, Annexe I 4.1.2.8.5) (Cela peut se faire via un contact électrique. Le verrouillage électrique doit être un composant de sécurité. L'ensemble contact électrique et verrouillage doit être un circuit de sécurité.)	<input type="checkbox"/>
Un système de déverrouillage de secours + manuel d'utilisation sont présents	<input type="checkbox"/>
La profondeur du renforcement dans lequel se trouve la porte palière < 12 cm Ou une protection de ce renforcement est présente si sa profondeur > 12 cm (par exemple en utilisant une cellule photoélectrique) (EN 1570-2, 5.4.8)	<input type="checkbox"/>
Gaine	
Distance < 30 mm entre la plate-forme et la paroi de la cage (seuil) (EN 1570-2, 5.6 b)	<input type="checkbox"/>
Distance < 120 mm entre la plate-forme et la porte (EN 1570-2, 5.4.8) (EN 81-31, 5.5.1.3)	<input type="checkbox"/>

L'arrêt d'urgence est présent dans la cavité (EN 1570-2, 5.8.6)	<input type="checkbox"/>
Une échelle d'accès est présente dans la cavité lorsque la profondeur de la cavité est > 0,5 m	<input type="checkbox"/>
Un système de taquets et des instructions sont présents en cas d'espace de sécurité limité dans la cavité (0,5 m x 0,6 m x 1 m)	<input type="checkbox"/>
Un éclairage est présent dans la cavité (min 100 lux)	<input type="checkbox"/>
Des interrupteurs de fin de course sont présents dans le cas de chaînes ou de câbles + contact mou	<input type="checkbox"/>
Une aération suffisante de la gaine min 1% est présente (AR normes de base incendie ² , annexe 4/1 (bâtiments élevés), point 6.1.3.2) (2006/42/CE, Annexe I 1.1.7)	<input type="checkbox"/>
La preuve d'un coefficient de sécurité suffisant lors de l'utilisation de câbles (\geq facteur 10) ou de chaînes (\geq facteur 8) est présente (par exemple, attestation du fabricant) (2006/42/CE, Annexe I 4.1.2.4 et 6.1.1)	<input type="checkbox"/>
Machine/groupe hydraulique	
Un dispositif d'avertissement de surcharge est présent (2006/42/CE, Annexe I 4.2.2 et 6.1.2) (EN 1570-2, 5.7.2.10)	<input type="checkbox"/>
Une soupape de rupture de conduite/un parachute est présente (2006/42/CE, Annexe I 6.4.1) (EN 1570-2, 5.7.2.7)	<input type="checkbox"/>
Un dispositif de collecte d'huile est présent en cas d'un groupe hydraulique	<input type="checkbox"/>
Un dispositif de contrôle de la température de l'huile est présent dans le cas d'un groupe hydraulique	<input type="checkbox"/>
Un limiteur de temps de fonctionnement du moteur est présent (EN 81-31, 5.10.2.8)	<input type="checkbox"/>

² AR normes de base incendie : Arrêté royal du 7 juillet 1994 fixant les normes de base en matière de prévention contre l'incendie et l'explosion, auxquelles les bâtiments [...] doivent satisfaire et ses modifications.